### LES INDICATEURS DE L'ADEUS



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

### SCOT DU PIÉMONT DES VOSGES

**INDICATEUR DE SUIVI 2011** 

18

DÉCEMBRE 2011





La démarche Interscot, en place depuis 2008, permet à l'ensemble des SCoT participants, qu'ils soient approuvés (SCoTERS, SCoTAN, Piémont des Vosges) ou en cours d'élaboration (SCoT de Sélestat, de Saverne, de la Bande Rhénane Nord et de la Bruche) de :

- faciliter l'appréhension de problématiques communes,
- renforcer la cohérence entre SCoT et favoriser les économies d'échelle.

Des indicateurs ont été identifiés pour assurer ce suivi commun. Ils permettent un suivi dans le temps des grandes évolutions qui marquent le territoire du Bas-Rhin et les spécificités propres à chaque SCoT.

Les indicateurs choisis portent principalement sur les questions de la gestion économe du foncier, du renforcement des centralités et de la production d'une offre de logements diversifiés.

Les résultats du suivi 2011 feront l'objet d'une réunion avec les partenaires institutionnels afin de partager les grands constats.

### Gestion économe de l'espace

### Une optimisation importante du foncier utilisé

Le SCoT du piémont des Vosges a eu une consommation foncière brute¹ de 70 ha pour une production de 2 008 logements entre 2002 et 2007 (contre 670 ha pour un peu moins de 10 000 logements entre 1976 et 2002). A l'échelle de l'Interscot, le SCoT du Piémont des Vosges est le deuxième territoire en terme d'optimisation du foncier.

Entre 2002 et 2007, ce sont toujours les villages qui supportent une part importante de la dynamique de construction du territoire : 52 % de la consommation foncière et 37 % des logements produits.

Parallèlement, c'est dans les pôles que la production de logements a été la moins dynamique. Néanmoins, c'est le territoire dans lequel l'optimisation du foncier a été la plus forte avec 8 % du foncier consommé et 14 % des logements réalisés, tant dans le SCoT qu'au niveau de l'Interscot (2ème territoire après l'aire métropolitaine de Strasbourg).

Même si la consommation foncière par logement est un peu plus importante dans les autres territoires du SCoT, l'ensemble du territoire participe à l'optimisation du foncier.

### Urbanisation par extension ou pas

Dans l'ensemble du SCoT, la part de l'urbanisation qui s'est réalisée dans le tissu existant représente 35 % de l'ensemble de la consommation foncière sur la période 2002-2007 (contre 22 % sur la période 1976-2002). Contrairement à la période passée, c'est le deuxième territoire de l'Interscot (après le SCoTERS) où la part de remplissage a été la plus importante.

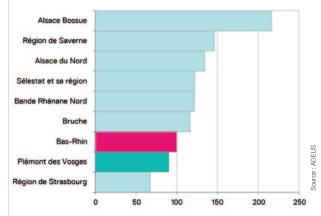
La quasi totalité des territoires du ScoT du Piémont des Vosges se situe au-dessus de la moyenne en part de remplissage du tissu existant, à l'exception des autres centralités.

C'est dans les pôles que la part est la plus élevée, avec 78 % de l'urbanisation en remplissage.

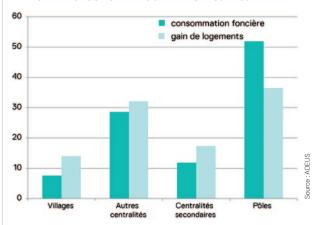
Les villages du Piémont des Vosges sont ceux, dans l'ensemble de l'Interscot, qui ont le moins construit en extension (près d'un tiers des constructions réalisées dans le tissu existant).

### 1 La consommation foncière est donnée ici hors zones d'activités.

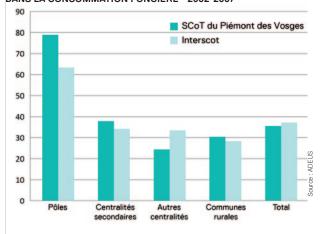
### CONSOMMATION FONCIÈRE PAR LOGEMENT PRODUIT - 2002-2007



#### PART DANS LA CONSOMMATION FONCIÈRE ET DANS LA PRODUCTION DE LOGEMENTS - 2002-2007



#### PART DU REMPLISSAGE DANS LA CONSOMMATION FONCIÈRE - 2002-2007



### Une augmentation progressive de l'offre collective

Dans le territoire du SCoT du Piémont des Vosges, c'est la production de logements collectifs qui prédomine depuis les années 2000.

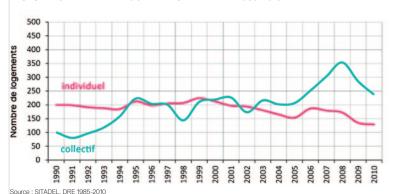
Parallèlement, la production de logements neufs en individuel connaît une diminution lente mais constante.

Ainsi, la construction individuelle représentait près de la moitié de l'ensemble de la construction neuve de 1990 à 2000. Sur la dernière décennie, cette proportion n'est plus que de 40 %.

Globalement, la part de l'individuel tend à diminuer dans l'ensemble du territoire. Ceci dit, on observe des variations importantes selon les niveaux de l'armature urbaine. Ainsi, dans les villages et les autres centralités, la part y est largement supérieure que dans le reste du territoire du SCoT du Piémont des Vosges. Elle tend même à repartir à la hausse sur les dernières années dans les autres centralités.



#### MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS PAR TYPE - 1985-2010

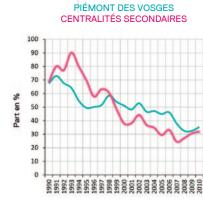


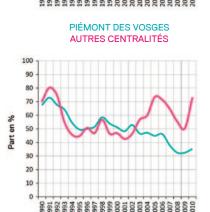
PART DE L'INDIVIDUEL SELON LES NIVEAUX DE L'ARMATURE URBAINE PAR RAPPORT À LA PART DANS L'ENSEMBLE DU SCOT

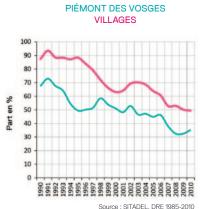
# PÔLES 100 90 80 70 66 55 60 30 20

10

PIÉMONT DES VOSGES







### Renforcement des centralités

### Une construction neuve qui se fait majoritairement dans les centralités du territoire

Depuis 1990, il s'est construit 8 145 nouveaux logements dans le SCoT du Piémont des Vosges, soit environ 6 % de la production totale du Bas-Rhin.

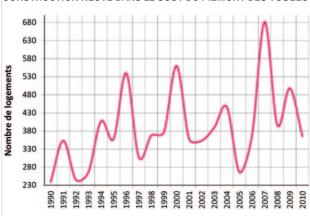
La production s'est accélérée sur la dernière décennie (2000 à 2010) avec 426 logements commencés par an en moyenne (contre 346 dans la décennie précédente).

De manière générale, la construction neuve montre un renforcement des centralités, même si le poids du pôle a diminué depuis les années 1990. Cette diminution se fait particulièrement au profit des centralités secondaires, où se réalise, depuis les années 2000, 1/3 de la production de logements.





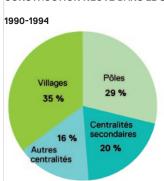
#### CONSTRUCTION NEUVE DANS LE SCOT DU PIÉMONT DES VOSGES - 1990-2010

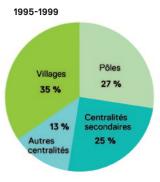


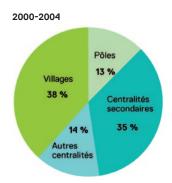
Source : SITADEL, DRE 1990-2010

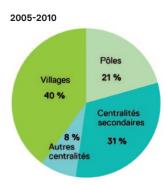
### +

### CONSTRUCTION NEUVE DANS LE SCOT DU PIÉMONT DES VOSGES









Source : SITADEL, DRE 1990-2010

### Un nombre d'emplois qui évolue plus rapidement que dans l'Interscot

En 2010, on dénombre près de 15 000 emplois marchands<sup>1</sup> dans le territoire.

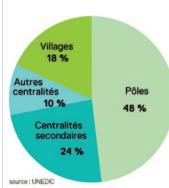
Jusque dans les années 2000, l'évolution de l'emploi dans le SCoT du Piémont des Vosges a été comparable à celle de l'ensemble du département. Depuis, le territoire voit le nombre d'emplois s'accroître plus rapidement qu'en moyenne.

La répartition des emplois marchands dans les différents niveaux de l'armature urbaine tend à renforcer les pôles.

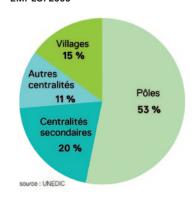
#### **EVOLUTION DE L'EMPLOI MARCHAND - 1993-2009**



### PIÉMONT DES VOSGES **EMPLOI 1993**



### PIÉMONT DES VOSGES **EMPLOI 2009**





<sup>1.</sup> Emplois marchands: l'ensemble des personnes exercant une activité dans le domaine de la production marchande, c'est-àdire produisant des biens et des services qui sont écoulés ou sont destinés à être écoulés sur un marché.

### SCOT DU PIÉMONT DES VOSGES - INDICATEUR DE SUIVI 2011



## Développer un habitat diversifié







La diversification de l'offre en logements s'opère sur plusieurs champs : à la fois, par le développement d'une offre variée en matière de formes (individuel, collectif, intermédiaire), mais également en matière de statuts d'occupation (locataires, propriétaires). Les données disponibles nous permettent de mesurer cette diversification, notamment par le biais du développement de l'offre sociale.

aidés pour 1 000 habitants en moyenne dans l'Interscot (et 24 logements sociaux pour 1 000 habitants dans l'Interscot hors SCoTERS).

En volume, ce sont 97 logements sociaux

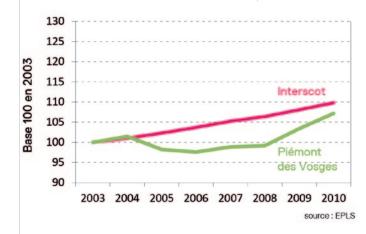
qui ont été mis en service depuis 2005,

soit une progression de + 9%.

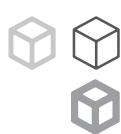


cette diversification, notamment par le biais du développement de l'offre sociale. En 2010, on dénombre près de

EVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS AIDÉS - 2003-2010



1 200 logements sociaux dans le territoire du SCoT du Piémont des Vosges, soit un peu moins de 2 % de l'offre totale de logements aidés de l'Interscot. Ce volume représente 21 logements aidés pour 1 000 habitants, contre 55 logements

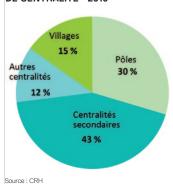


### SCOT DU PIÉMONT DES VOSGES - INDICATEUR DE SUIVI 2011

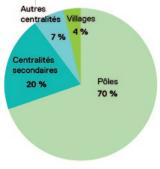
La majorité de l'offre existante se situe dans les pôles. Ceci dit, on observe une diffusion progressive de l'offre. En attestent les financements de 2010 : 55 % des logements aidés sont prévus dans les niveaux de centralité intermédiaire du territoire.

### \*

### LOGEMENTS AIDÉS FINANCÉS PAR NIVEAU DE CENTRALITÉ - 2010



### PARC DE LOGEMENTS AIDÉS EXISTANTS



Source : EPLS, 2003-2010

Malgré cette l'offre, les efforts restent à poursuivre et ce notamment au regard de l'importance des besoins des ménages du territoire. En effet six ménages sur dix pourraient, au vu de leurs revenus, prétendre à un logement social. De plus, en 2010, près de 159 demandes de logements aidés ont été exprimées dans le SCoT du Piémont des Vosges (18 000 dans l'ensemble de l'Interscot).









L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise Directrice de publication : Anne Pons, directrice générale de l'ADEUS Equipe projet : Julie Dargaud (chef de projet), Simon Giovanini, Nathalie Griebel Photo : Jean Isenmann - Mise en page : Sophie Monnin © ADEUS - Numéro ISSN : 2110-4794 Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org